

COB Athlétisme 2016/2017

Attention¹ votre licence 2015/16 expire le 31 août et ne sera plus valable à partir du 1^{er} septembre 2016.

S'inscrire auprès de votre entraîneur avant de participer aux activités du COB (entraînements, stages, épreuves).

Transmettre impérativement à votre entraîneur dans une enveloppe nominative :

- le formulaire d'inscription individuelle renseigné avec une grande précision,
- votre certificat médical de non contre-indication à la pratique de l'Athlétisme en compétition de moins de 3 mois
- un chèque au montant de l'inscription à l'ordre du COB Athlétisme.

TARIFS :

Gymnase de Mers	Baby Athlé : (Né(e) de 2012 à 2011)	45 euros
Gymnase Eu	Éveils Athlé - Poussin 1 : (Né(e) de 2010 à 2007)	55 euros
Stade Eu/ Blangy	Poussins 2 - Benj- Minimes- Cadets- Juniors -Espoirs : (Né(e) de 2006 à 1998)	55 euros
Stade Eu	Séniors à Vétérans : (Né(e) de 1994 et avant)	70 euros

Réduction aux familles qui ne bénéficient pas du «Coupon Sport EU» ou du «Pass'Sport-76 » ou du «Pass'Sport-Mers ».
2 athlètes : 4 euros / 3 athlètes : 6 euros / 4 athlètes : 8 euros

Tout dossier incomplet ne sera pas enregistré.

À compter du 15 octobre 2016, une majoration de 10 euros pour TOUS !

Inscriptions : Courses et Marches des 3 villes du 18 septembre voir page suivante

FORMULAIRE D'INSCRIPTION 2016/17

Choisissez votre domaine en cochant l'une des deux cases

Athlé Santé - Marche Nordique

Athlétisme - Hors stade- Marche athlétique

Vous recevrez votre licence par voie électronique.

Par conséquent il est obligatoire que vous fournissiez une adresse courriel personnelle et fiable.

Noter ci-après avec précision, votre adresse mail :

@

Rappeler votre numéro de licence FFA :

Vous avez été licencié(e) FFA à un autre club : préciser

l'année de cette adhésion :

les coordonnées du club quitté :

Date du certificat médical (moins de 3 mois) :

Nom de l'athlète :

Prénom :

Né (e) le :

à :

Adresse :

CP :

Ville :

 fixe :

 portable

- Respecter scrupuleusement les horaires des cours ou des entraînements,
- Porter le maillot du club à chaque compétition,
- Prévenir son Professeur ou Entraîneur en cas d'absence,
- Être accompagnés par ses Parents auprès de son Professeur ou Entraîneur (mineurs),
- Toutes détériorations commises lors des différentes activités seront à la charge des Parents.
- Trouvez diverses infos sur notre site COB76.fr / et notre Page Facebook : www.facebook.com/pages/COB-Athlétisme-Officiel

Date et signature du licencié :

(des parents ou du responsable légal si le licencié est mineur)

Assurances : Le Club a opté pour l'assurance responsabilité Civile (RC) proposée par la FFA. La Fédération nous demande de vous informer de votre intérêt à souscrire au contrat d'assurance Individuelle Accident couvrant les dommages corporels auxquels votre pratique peut vous exposer. Celle-ci n'est pas obligatoire, conformément aux dispositions de l'article L.321-4 DU Code du sport. Vous recevrez en même temps que votre licence, par courriel, un bulletin d'adhésion aux options complémentaires FFA, qu'il vous faudra adresser directement à AIAC pour toute inscription souhaitée.

¹Le renouvellement de votre licence est obligatoire avant le 1^{er} septembre 2016 pour la participation aux compétitions et aux animations, mais également pour que vous soyez couverts en matière d'assurances, et ce tout à la fois pour les activités d'entraînement et de compétition.

INSCRIPTION GRATUITE POUR LES LICENCIÉS 2016 /2017

aux Courses et Marches des 3 villes du 18 septembre 2016.

Cette gratuité nécessite un effort de votre part pour nous aider.
Après le 12 septembre l'inscription sera payante et majorée pour tous les licenciés.

Quelques règles simples à respecter pour nous aider et obtenir la gratuité de votre inscription.

- Renouveler votre licence au COB pour l'année 2016/2017 avant de vous inscrire en ligne aux courses et marches des 3 villes.
- Inscrivez-vous en ligne sur COB76.fr (inscription individuelle) avant le 12 septembre.
- Ne pas changer d'épreuve après le 12 septembre **.
- Porter le maillot du club. (C'est une épreuve officielle).
- Retirer votre dossard si possible le 17 septembre au magasin Inter Sport à Mers de 16h à 19h.
-

** En effet nous prévoyons le dossard, la puce, l'enregistrement informatique. En cas d'absence ou de changement cela impute des frais pour le club.

Dans le cas où votre licence ne serait pas renouvelée avant votre inscription aux courses et marches des 3 villes, il vous faudra fournir obligatoirement un certificat médical de moins d'un an en cours de validité au jour de la course. Ce certificat sera à déposer dans la boîte aux lettres du club house avant le 12 septembre. À défaut de certificat valide votre inscription ne sera pas enregistrée. Dans la mesure où vous vous serez inscrit en ligne, il ne sera pas utile de joindre votre bulletin d'inscription.

Le club house se situe à l'entrée du stade, à côté du court n°4 et des sautoirs de saut en longueur.

Nous sommes encore à la recherche de bénévoles

LE 18 SEPTEMBRE 2016.

Chers Parents, Chers Athlètes, Chers Marcheurs, chers Amis, si vous souhaitez venir nous prêter main forte, renforcer nos équipes le 18 sept : envoyez un mail dès maintenant à jackywattebled@wanadoo.fr après avoir choisi parmi les 8 tâches afin que nous puissions ajuster notre organigramme.

1. Pour positionner les barrières aux alentours de 6 heures

- a. soit dans le port de plaisance
- b. soit derrière la gare du Tréport et la route de contournement du port du Tréport
- c. soit sur le quai François I^{er}

2. Pour couper les liens des puces à l'arrivée à partir de 9h sur le stade Eu.

3. Pour positionner les plots sur le parcours aux alentours de 6 heures

- a. soit sur la route d'EU à la Sortie de Ponts et Marais, sur la ville d'EU
- b. soit rue Lavoisier (Alcatel) à Eu

4. Pour accompagner une course avec votre vélo que nous devrions équiper d'un drapeau. Rendez vous une heure avant le départ. Une séance de reconnaissance du parcours pourrait être prévue le samedi 10 sept rdv stade EU : 10h

- a. soit l'épreuve du 21km
- b. soit l'épreuve du 10 km
- c. soit l'épreuve du 15 km marche

5. Pour gérer le sas de ravitaillement sur le stade à Eu, l'interdire au spectateur aux alentours de 9h30.

6. Pour signaler le parcours aux concurrents et les protéger, le cas échéant les postes de ravitaillement.

7. Pour préparer la ligne d'arrivée (dès le vendredi, samedi)

8. Pour le démontage après l'épreuve sur le stade à Eu (regrouper les barrières etc)

Merci à vous.

Et bonne épreuve, que vous soyez concurrents, organisateurs.